

ATTESTATION DE CONFORMITE

aux exigences de sécurité de la norme NF P 90-306 (mai 2004)
Eléments de protection pour piscines enterrées non closes privatives à usage individuel ou collectif – Barrières de protection et moyens d'accès au bassin

*Certificate of Conformity with the safety requirements of NF P 90-306 (May 2004) Standard
Protective elements for in-ground, barrier-free, private or collective use swimming pools - Safety barriers and means of access to pool*

Type de barrière : Barrières de protection pour piscines privatives à usage individuel ou collectif, fixées au sol par platine remplissage barreaux PVC ou verre feuilleté 44.2 ou verre trempé ép. 6 mm
Type of barrier

Modèle : KIDSECUR
Model

Fabricant : VINYL SOLUTIONS
13 Wessex Trade Centre
Ringwood Road – Poole – Dorset
BH12 3PF ROYAUME UNI
Manufacturer

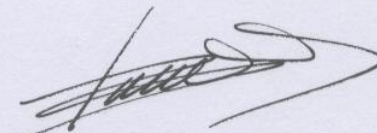
Demandeur de l'attestation : LINEA BLEU
11 – 13, rue de la Cadière
69600 OULLINS
Applicant

Au vu du rapport d'essais référencé E013332/CQPE/4, la barrière essayée est déclarée conforme aux exigences du document de référence.

On the basis of the results contained in the reports reference E013332/CQPE/4, the barrier tested is declared in conformity with the requirements of the above referenced document.

Trappes, le 14 mars 2005

Le Chef de la Division
Articles à usage Domestique ou de Loisir
The Head of Domestic and Leisure Products Division

Bruno FAUVEL

Cette attestation est délivrée dans les conditions suivantes :

- Elle ne s'applique qu'à l'article essayé et pour les essais réalisés ou pour les informations qui sont consignés dans le rapport référencé ci-dessus. "Le LNE décline toute responsabilité en cas de non-conformité d'un ou des éléments de l'article essayé pour lequel le demandeur a fourni au LNE un certificat ou une garantie de la conformité aux normes en vigueur, le demandeur étant seul responsable de la véracité des documents qu'il produit au LNE."
- Elle n'implique pas qu'une procédure de surveillance ou de contrôle de fabrication ait été mise en place par le LNE.
- La conformité à la norme référencée ci-dessus n'exonère pas de la conformité à la réglementation en vigueur.
- Des copies peuvent être délivrées sur simple demande auprès du demandeur.

This certificate is issued under the following conditions:

- It applies only to the tested item and to the tests or information specified in the report referenced above. The LNE declines any responsibility in the event of non conformity for one or of the elements of the article tested for which the applicant provided to the LNE a certificate or a guarantee of the compliance with the standards in force, the applicant being the only person responsible of the veracity of the documents that he produces to the LNE.*
- It does not imply that LNE has performed any surveillance or control of its manufacture.*
- The conformity to the above referenced standard does not exempt from the conformity to the regulation in force.*
- Copies are available upon request by the applicant.*

ETABLISSEMENT PUBLIC A CARACTERE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

SIÈGE SOCIAL - LABORATOIRES DE PARIS
1, rue Gaston Boissier - 75274 Paris Cedex 15
Tél. : 01 40 43 37 00 - Fax : 01 40 43 37 37

LABORATOIRES DE TRAPPES
29, avenue Roger Hennequin - 78197 Trappes Cedex
Tél. : 01 30 69 10 00 - Fax : 01 30 69 12 34

Internet : www.lne.fr
E-mail : info@lne.fr

Siret 313 320 244 00012
NAF 743 B

BARCLAYS PARIS CENTRALE 30588 Guichet 60001 Compte 49726740101 RIB 70 - CRCA PARIS IAA.DISTRIB. 18206 Guichet 00426 Compte 58381956001 RIB 45

RAPPORT D'ESSAI

Demandeur : VINYL SOLUTIONS LTD
13 Wessex Trade Center
Ringwood Road – Poole - Dorset
BH 12 3PF
GRANDE BRETAGNE

Date de la demande : 03 février 2005

Objet : Essais sur barrières de protection de piscine à
usage individuel ou collectif.

Contrôle des exigences de sécurité

Document de référence : Norme NF P 90-306 de mai 2004.

Identification des échantillons : Barrières de sécurité pour piscine
Réf. : **KIDSECUR**

**La reproduction du présent document n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 4 pages**

1. ECHANTILLON PRESENTE

Eléments de barrières de protection pour piscines : éléments et portillon cadre PVC

- 1 élément longueur 1,830 m remplissage verre feuilleté 44.2,
- 1 élément longueur 1,830 m remplissage verre trempé épaisseur 6 mm,
- 1 portillon avec système de verrouillage MAGNA LATCH et équipé de paumelles à fermeture automatique.

Les barrières sont assemblées sur le site de Trappes et installées sur un sol en béton par le fabricant.

2. BUT DES ESSAIS

Le but de ces essais est de vérifier la conformité de la barrière aux regards de la norme NF P 90-306 de mai 2004. en ce qui concerne les paragraphes suivants :

Points vérifiés de la norme :

La barrière doit satisfaire aux exigences définies dans les paragraphes suivants de la norme NF P 90-306 de mai 2004.

§ 5. EXIGENCES RELATIVES A LA CONCEPTION ET A LA CONSTRUCTION DE LA BARRIERE ET DES MOYENS D'ACCES

- 5.8. Moyen d'accès au bassin et système de déverrouillage.
Endurance : 50.000 cycles ouverture/fermeture

§ 6. RESISTANCE

- 6.1. Barrières de protection scellées, fixées ou enfoncées au sol.
Essais de chocs à la bille de verre

4. RESULTATS

Les résultats obtenus sont présentés dans le tableau suivant.

Les résultats obtenus lors des essais réalisés le 15 janvier 2004 (voir document E013332/CQPE/1 du 04 novembre 2004) et le 25 février 2005 (essais cités ci-dessus), sont rassemblés dans le tableau suivant.

suite du rapport page suivante

§ DE LA NORME	EXIGENCES DE LA NORME	RESULTATS				OBSERVATIONS
		NE	C	NC	NA	
4.	MATERIAUX					
4.2.	Revêtements et autres matériaux (teints dans la masse)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
4.3.	Bois	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
4.4.	Métaux	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Voir rapport d'essai E013332/CEMATE/3
4.5.	Plastiques pour structures et éléments de remplissage rigides	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Voir document fourni par le demandeur
4.6.	Verres	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Voir document fourni par le demandeur
4.7.	Textiles, treillis plastiques enduits ou extrudés, treillis soudés plastiques, filets et plastiques souples	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
4.8.	Treillis soudés à âmes métalliques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
5.	EXIGENCES RELATIVES A LA CONCEPTION ET A LA CONSTRUCTION DE LA BARRIERE ET DES MOYENS D'ACCES					
5.2.	Hauteur minimale (points d'appuis)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Hauteur / sol : 1,220 m
5.4.	Barreaux	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
5.5.	Bords, arêtes, éléments saillants et angles	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
5.6.	Coincement	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
5.7.	Éléments détachables ou amovibles	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
5.8.	Moyen d'accès au bassin et système de déverrouillage					
5.8.1.3.1	Exigences générales	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
5.8.1.3.2	Système manuel	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
5.8.1.3.3	Système automatique	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
5.9	Parties mobiles entre-elles (mécanismes coulissants et charnières)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
6.	RESISTANCE					
6.1.	Barrières de protection scellées, fixées ou enfoncées au sol	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Remplissage barreaux PVC, verre feuilleté 44.2 et verre trempé ép.6 mm
6.2.	Implantation des barrières de protection posées au sol	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
8.	INFORMATIONS POUR LE CONSOMMATEUR					
8.1.	Principes généraux	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
8.2.	Informations à l'achat	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
8.3.	Notice d'installation et d'utilisation	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
8.4.	Conseils d'entretien	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
8.5.	Conseils de sécurité	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
8.6.	Marquage	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

NE : Non essayé
 C : Conforme à cette exigence du document de référence
 NC : Non-conforme à cette exigence du document de référence
 NA : Cette exigence ne s'applique pas

5. CONCLUSION

Au vu des résultats d'essais réalisés au LNE et de la véracité des documents fournis^(*) par le demandeur, la barrière de protection pour piscines privées à **usage individuel ou collectif**,

- de marque LINEA BLEU (VINYL SOLUTIONS), modèle KIDSECUR, avec remplissage barreaux PVC, ou verre feuilleté 44.2, ou verre trempé épaisseur 6 mm,

est conforme aux exigences de la norme NF P 90-306 de mai 2004.

La conformité à cette norme n'exempte pas la conformité de la réglementation en vigueur.

Trappes, le 14 mars 2005

Le Chef de la Division
Articles à usage Domestique ou de Loisir

Le Responsable de l'essai


Bruno FAUVEL




Claude VALLET

Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons, aux produits ou aux matériels soumis au LNE et tels qu'ils sont définis dans le présent document.

^(*) "Le LNE décline toute responsabilité en cas de non-conformité d'un ou des éléments de l'article essayé pour lequel le demandeur a fourni au LNE un certificat ou une garantie de la conformité aux normes en vigueur, le demandeur étant seul responsable de la véracité des documents qu'il produit au LNE."